

الإتحاد الجزائري لكرة القدم

FEDERATION ALGERIENNE DE FOOTBALL



DIRECTION DE CONTROLE DE GESTION ET DES FINANCES

DOCUMENTS CONSTITUTIFS DE DEMANDE DE LICENCE DE CLUB PROFESSIONNEL

N°	DOCUMENT EXIGES	ANCRAGE JURIDIQUE
Volet nature juridique & organisation		
1	Copie des statuts de la SSPA actualisés au 30/06/20, certifiée conforme aux originaux	Loi 13-05 du 23 /07/ 2013 sur le sport, art.78
2	Copie du RC actualisé certifiée conforme à l'original	Code de commerce. Art. 19 et 20
3	Copie de la carte fiscale certifiée conforme à l'originale	Loi 13-05 du 23 /07/ 2013 sur le sport, art.78
4	Organigramme de la SSPA	Arrêté du MJS du 01 /07/ 2010. Art. 35
5	Fiche d'engagement dans les compétitions	Règlements généraux de la FAF. Art. 5
6	Copie certifiée conforme de l'assurance de tous les membres de la SSPA	Décret exécutif 15-73 du 16/02/2015. Art. 3 aliéna 8
7	Règlement intérieur de la SSPA coté et paraphé par l'inspection du travail	Arrêté du MJS du 01 /07/ 2010. Art. 32

Volet Infrastructures sportives		
8	Attestation de domiciliation de la SSPA délivrée par le gestionnaire du stade et PV d'installation de la vidéo surveillance	Décret exécutif 15-73 du 16/02/2015. Art. 3 aliéna 2
Volet relationnel		
9	Copie de la convention CSA / SSPA	Décret exécutif 15-73 du 16/02/2015. Art. 8.
10	Copie certifiée conforme des statuts de l'association des supporters	Arrêté du MJS du 23/12/2014. Art. 23 + Décret 15-73 du 16/02/2015. Art. 3 aliéna 4.
Volet comptabilité & finances		
11	Justificatif du paiement des frais d'engagement (portés à 4 MDA).	Règlements généraux FAF. Art. 5
12	Quitus délivré par la ligue d'origine, s'il y a lieu.	Règlements généraux FAF. Art. 5
13	Bilan fiscal au 31/12/2019	Arrêté du MJS du 01 /07/ 2010 & Décret 15-73 du 16/02/2015. Art. 3 aliéna 10
14	Rapport de certification des comptes du bilan 2019 par le CAC	Arrêté du MJS du 01 /07/ 2010 & Décret 15-73 du 16/02/2015. Art. 3 aliéna 10
15	PV de l'arrêté des comptes de l'exercice 2019 par le CA	Arrêté du MJS du 01 /07/ 2010 & Décret 15-73 du 16/02/2015. Art. 3 aliéna 10
16	PV d'approbation des comptes de l'exercice 2019 par l'AGO	Arrêté du MJS du 01 /07/ 2010 & Décret 15-73 du 16/02/2015. Art. 3 aliéna 10
17	Attestation de mise à jour CNAS de moins de 3 mois au 30/06/20	Arrêté du MJS du 01 /07/ 2010 & Décret 15-73 du 16/02/2015. Art. 3 aliéna 10
18	Extrait de rôle de la SSPA de moins de 3 mois au 30/06/20	Arrêté du MJS du 01 /07/ 2010 & Décret 15-73 du 16/02/2015. Art. 3 aliéna 10
19	Bilan prévisionnel sur 3 ans	Arrêté du MJS du 01 /07/ 2010 & Décret 15-73 du 16/02/2015. Art. 3 aliéna 10

Rappel de l'article 2 de l'arrêté ministériel (MJS) du 1^{er} juillet 2010 fixant le modèle de cahier des charges devant être souscrit par les sociétés et clubs sportifs professionnels

Art.2 – La souscription au cahier des charges prévue à l'article premier ci-dessus constitue un préalable à la participation des clubs sportifs professionnels aux systèmes de manifestations et compétitions sportives professionnelles organisées par la ligue sportive nationale professionnelle sous l'égide de la fédération sportive nationale concernée conformément aux règlements généraux fixés par ladite fédération.